



Montreuil, le 2 janvier 2020

Mesdames et Messieurs les Ministres
de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse,
de l'Enseignement supérieur, recherche, innovation
des sports
de l'Agriculture,
de l'Économie et des Finances
des Affaires Étrangères
du Travail

REF. 035-19

Objet : Préavis de grève

Madame, Monsieur le Ministre,

La FERC-CGT pose un préavis de grève pour le maintien du système de retraite solidaire et contre l'instauration d'un régime des retraites par points.

Ce préavis couvre les actions de grève de la **période du 6 au 18 janvier 2020** et concerne l'ensemble des personnels de nos secteurs.

Recevez, Madame, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Marie BUISSON
Secrétaire Générale



**FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION
DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE**

263, rue de Paris - case 544 - 93515 - Montreuil cedex - Tél. 01 55 82 76 12 - Fax 01 49 88 07 43

Internet : www.ferc-cgt.org e-mail ferc@cgt.fr